



FICHE D'INSCRIPTION EXPOSANT VIDE-GRENIERS MONETEAU

LUNDI 25 MAI 2026

CLOTURE DES INSCRIPTIONS : SAMEDI 16 MAI

Les exposants seront accueillis à partir de 5h sur le site de l'ADAPT,
Rue de la Chapelle. L'accès se fera via le rond point de Yoplait.

Toute place réservée non occupée à 7h30 se verra réattribuée.

NOM Prénom	
Adresse	
Date et lieu de naissance	
N° de téléphone	

Justificatif d'identité à présenter sur demande le jour du vide greniers :

Carte d'identité Permis de conduire Passeport RCS Autres

N°	
Délivré le	
Par	

Pour les professionnels, indiquez vos marchandises : _____

Véhicule à stationner : OUI NON *La longueur du véhicule garé ne devra pas dépasser le linéaire réservé*

Si oui, type de véhicule : Voiture Remorque Fourgon Camping-car

Nombre de mètres linéaires souhaité : _____ ml (minimum 2 ml)

Prix du mètre linéaire : 2.50 €/ml pour les habitants de Monéteau- Sougères
3.50 €/ml pour les extérieurs

TOTAL : _____ ml x _____ €/ml = _____ €

A régler par chèque à l'ordre du Comité des Fêtes de Monéteau/Sougères à joindre impérativement à ce bulletin pour que l'inscription soit validée

COMITE DES FETES ET LOISIRS DE MONETEAU / SOUGERES - 7 Rue d'Auxerre 89470 MONETEAU
Affilié à la fédération nationale des comités des fêtes de France

CONDITIONS

L'organisateur définit l'emplacement attribué par ordre d'inscription, les inscriptions complètes sont confirmées par téléphone au numéro indiqué sur la présente fiche.

Les emplacements de vente devront être rendus propres, les déchets (invendus, emballages, etc...) devront être récupérés par l'exposant ou déposés par ses soins dans la benne prévue à cet effet.

En cas de réservation et de non-participation aucun remboursement ne pourra avoir lieu.

L'exposant est seul responsable des biens mis en vente et des véhicules stationnés sur le site du vide-greniers. Il aura souscrit les assurances nécessaires.

En cas d'annulation par l'organisateur, les chèques seront restitués ou remboursés, aucun dédommagement ne pourra être demandé.

Toute fiche d'inscription non remplie, partiellement remplie ou non accompagnée du règlement ne pourra être prise en compte.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je, soussigné _____, déclare sur l'honneur :

- Ne vendre que des objets personnels et usagés
- Ne participer que 2 fois par an, au plus, à ce type de manifestation
- Si je suis commerçant, être soumis au régime de l'art. L310-2 du Code de Commerce et tenir un registre d'inventaire prescrit pour les objets mobiliers usagés
- Avoir pris connaissance du règlement de ce vide-greniers et en accepter les termes

Fait à _____, le ____/____/2026

lu et approuvé

Signature :

Fiche d'inscription accompagnée du chèque de règlement à envoyer à :

Comité des fêtes
7 rue d'Auxerre
89470 Monéteau

Boite aux lettres du comité dans la cour du foyer municipal

COMITE DES FETES ET LOISIRS DE MONETEAU / SOUGERES - 7 Rue d'Auxerre 89470 MONETEAU
Affilié à la fédération nationale des comités des fêtes de France